

Tous les points de l'ordre du jour ont été approuvés lors des assemblées générales

Umicore a tenu le mardi 25 avril 2017 ses assemblées générales ordinaire et extraordinaire à son siège situé à Bruxelles en Belgique. Les actionnaires ont approuvé tous les points de l'ordre du jour. Le détail des résolutions est disponible sur le site internet d'Umicore.

<http://www.umicore.com/fr/investisseurs/calendrier-financier/ogm201704fr/>

L'assemblée générale ordinaire a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,30 par action (ISIN BE0003884047). Compte tenu du paiement en août 2016 d'un acompte sur dividende brut de € 0,60, le solde du dividende pour un montant brut de € 0,70, soit un dividende net de précompte mobilier de € 0,49 sera mis en paiement le 2 mai 2017.

Le "System Paying Agent" retenu pour le paiement du dividende 2016 est :

KBC Bank
Avenue du Port, 2
1080 Bruxelles

Pour plus d'informations

Investor Relations

Evelien Goovaerts	+32 2 227 78 38	evelien.goovaerts@umicore.com
Eva Behaeghe	+32 2 227 70 68	eva.behaeghe@umicore.com

Media Relations

Tim Weekes	+32 2 227 73 98	tim.weekes@umicore.com
------------	-----------------	------------------------